



Commentaires sur le débat Ciolos-Beulin sur France Culture le 19 février 2011

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), le 22 février 2011

La "Rumeur du monde", émission de Jean-Marie Colombani et Jean-Pierre Casanova sur France culture chaque samedi de 12h45 à 13h30, accueillait le 19 février un débat sur la PAC entre Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'agriculture, et Xavier Beulin, récemment élu à la présidence de la FNSEA, sur le thème "L'Europe et son agriculture"¹.

1) L'UE-27 se doit de contribuer à nourrir le monde

Commençons par dénoncer le consensus entre D. Ciolos et X. Beulin pour qui "l'Europe est une superpuissance agroalimentaire exportatrice", qui "n'a plus de problème d'autosuffisance alimentaire" mais "doit apporter sa contribution aux équilibres alimentaires mondiaux", notamment "du fait de la hausse de la population mondiale" et du "changement des habitudes alimentaires dans certains pays émergents qui consomment plus de viande".

Le tableau 1 montre que les échanges alimentaires proprement dits de l'UE-27 – c'est-à-dire sans tenir compte des produits agricoles non alimentaires mais en incluant le poisson – ont été structurellement déficitaires de 2000 à 2010, les montants pour 2010 étant extrapolés des données des 11 premiers mois.

Tableau 1 – Echanges alimentaires de l'UE-27 de 2000 à 2010

Millions d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	Moyenne
Exportations	48058	49425	50559	48987	49210	52453	58442	62563	69221	62793	74464	56925
Importations	59066	63311	63802	62341	65266	69445	75378	84265	94357	83204	89401	73621
Déficit	11008	13886	13243	13354	16056	16992	16936	21702	25136	20411	14937	16696
Dont poissons	9878	10770	10274	10255	9976	11458	13404	13544	13323	12694	14008	11780
Hors poissons	1130	3116	2969	3099	6080	5534	3532	8158	11813	7717	929	4916

Source : Eurostat, nomenclature CTCI Rev.3, codes 0 (alimentation et animaux vivants), 11 (boissons), 22 (oléagineux), 4 (corps gras végétaux et animaux); * données extrapolées des 11 premiers mois

On voit que le déficit alimentaire total a été en moyenne de 16,696 milliards d'€ (Md€) de 2000 à 2010, dont 11,780 Md€ pour les poissons et 4916 Md€ hors poissons. Donc, même hors poissons, le déficit alimentaire de l'UE27 est structurel et a été en moyenne de 4,9 Md€, dont de 9,2 Md€ de 2007 à 2009 même si 2010 a été une heureuse surprise avec un déficit hors poissons limité à 929 M€ en dépit d'un déficit record en poissons de 14 Md€.

Quant aux échanges agricoles totaux de l'UE27 – qui ne tiennent pas compte des échanges de poissons mais tiennent compte des produits agricoles non alimentaires – ils ont été déficitaires en moyenne de 5,881 Md€ de 2000 à 2009, mais, si l'on exclut ceux sous perfectionnement actif, le déficit a atteint 10,410 Md€ en moyenne (tableau 2).

Le régime douanier de perfectionnement actif (RPA) permet aux industries agroalimentaires de l'UE d'importer à droit nul des produits agricoles dès lors qu'ils sont réexportés après transformation, alors qu'ils auraient été astreints à droits de douane en l'absence de réexportation. Or, pour l'ensemble des produits agricoles de l'UE-27, les importations moyennes sous le RPA ont été de 2,305 Md€ de 2000 à 2009 soit de 3,4% des 67,976 Md€

¹ http://media.radiofrance-podcast.net/podcast09/10234-19.02.2011-ITEMA_20269814-0.mp3

d'importations agricoles totales tandis que la moyenne correspondante des exportations sous RPA a été de 6,744 Md€ soit 10,9% des exportations agricoles totales de 62,027 Md€. On peut en conclure que, si les exportations agroalimentaires formelles de l'UE ont été en moyenne de 62,027 Md€, les exportations agricoles réelles n'ont été que de 55,284 Md€ puisque 6,744 Md€ n'ont pas été transformés à partir de produits agricoles de l'UE. Certes les industries agroalimentaires transforment de nombreux produits agricoles importés mais ceux-ci sont soit assujettis à des droits de douane, soit importés à droit nul, notamment des produits tropicaux. Mais le régime de PA est différent puisqu'il concerne des produits assujettis à des droits non nuls s'ils ne sont pas réexportés.

Tableau 2 – Echanges agricoles de l'UE-27, avec ou sans perfectionnement actif, de 2000 à 2009

Millions d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Echanges agricoles, y compris sous perfectionnement actif											
Exportations	53974	55641	54486	54337	55477	60416	68430	69568	77141	70801	62027
Importations	60747	64028	61925	60465	62157	64775	68396	76509	85671	75087	67976
Solde	-6773	-8387	-7439	-6128	-6680	-4359	+34	-6941	-7853	-4286	-5881
Echanges agricoles sous perfectionnement actif											
Exportations	6488	6237	5857	5932	5948	6818	7920	8339	7085	6812	6744
Importations	2476	2225	2087	2043	2066	1995	2326	2429	2979	2426	2305
Solde	4012	4012	3770	3889	3882	4823	5594	5910	4106	4386	4438
Echanges agricoles sans perfectionnement actif											
Exportations	47486	49404	48629	48405	49529	53598	60510	61229	70056	63989	55284
Importations	58271	61803	59838	58422	60091	62780	66070	74080	82692	72661	65671
Solde	-10785	-12399	-11433	-10017	-10562	-9182	-5560	-12851	-12636	-8672	-10410

Source : Eurostat (http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/tradestats/2008/eur27ch/page_003.htm)

Enfin l'argument de Dacian Ciolos et de Xavier Beulin selon lequel l'UE se doit de contribuer à résoudre le problème de la faim dans le monde tombe complètement à plat. En effet, en moyenne de 2006 à 2009, l'UE-27 a eu un déficit alimentaire de 36,6 Md€ avec les pays en développement (PED) alors qu'elle a eu un excédent structurel de 15,5 Md€ avec les pays développés (Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, USA) et la Russie comme le montre le tableau 3. Les 3/4 des importations alimentaires de l'UE-27 sont venus des PED qui n'ont reçu que 41,9% des exportations alimentaires de l'UE-27.

Tableau 3 – Répartition géopolitique des échanges alimentaires de l'UE-27 de 2006 à 2009

Millions d'euros	Tous pays	Pays développés	Russie	PD+Russie	PED	PED/total
Exportations	63221	28898	7841	36738	26473	41,9%
Importations	84264	20052	1171	21223	62846	74,6%
Solde	-21043	8846	6670	15515	-36558	

Source : Eurostat, CTCI Rév.3, codes 0, 11, 22, 4. * Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande, Norvège, Suisse, USA

Autrement dit c'est l'UE qui reçoit une aide alimentaire structurelle massive des PED, y compris de ceux où sévit la faim structurelle comme en Afrique subsaharienne parce que la non compétitivité de leurs productions vivrières – du fait du dumping du blé, des viandes et produits laitiers de l'UE, des USA et d'autres pays occidentaux, combiné avec la très faible protection à l'importation imposée par les politiques d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale et les APE de l'UE – ne leur a pas laissé d'autre choix que de produire plus de produits tropicaux : café, cacao, thé, fruits tropicaux, coton...

Il est vrai que Dacian Ciolos, comme les précédents Commissaires à l'agriculture de l'UE, a cru utile de rappeler, en s'en félicitant, que l'UE à elle seule importe plus de produits agricoles des PED que l'ensemble USA+Canada+Japon+ Australie+ Nouvelle-Zélande, et ceci pour dire qu'on ne peut accuser l'UE de protectionnisme. Mais ces importations supérieures de l'UE-27 venant des PED n'ont rien d'étonnant puisque sa population est identique (501

millions fin juin 2010) à celle combinée des autres pays occidentaux cités (498 millions) et puisque le climat des USA et de l'Australie leur permet plus de productions tropicales (dont le soja, le coton et plusieurs fruits tropicaux).

2) Il faut fortement relativiser l'excédent alimentaire de la France

Le tableau 4 montre que les échanges alimentaires de la France ont affiché un excédent moyen de 9,387 Md€, poissons inclus, de 2000 à 2010 (dont 9,287 Md€ de 2005 à 2010) ou de 12,386 Md€ si on exclut les poissons (12,076 Md€ de 2005 à 2010) dont le déficit moyen a été de 2,509 Md€ (2,789 Md€ de 2005 à 2010). On voit que, si 72,8% des exportations alimentaires de la France ont été écoulés en moyenne sur le marché intérieur de l'UE-27 (72,4% de 2005 à 2010) d'où sont aussi venus 77,4% des importations alimentaires françaises (77,7% de 2005 à 2010), 58,9% de l'excédent des échanges a été réalisé sur le marché intérieur (53,3% de 2005 à 2010) et 41,1% hors UE-27 (46,7% de 2005 à 2010).

Tableau 4 – Echanges alimentaires de la France de 2000 à 2010

Millions d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	Moyenne
Echanges extra-UE27												
Exportations	10041	9541	9969	9768	9285	9771	10795	11364	12858	11458	14468	10847
Importations	5690	6094	6246	6180	5981	6321	6514	7319	8655	7740	8142	6807
Solde	4351	3447	3723	3588	3304	3450	4281	4045	4203	3718	6326	4040
Dont poissons	-1006	-1085	-1066	-1056	-1016	-1145	-1374	-1305	-1244	-1272	-1811	-1216
Hors poissons	5357	4532	4789	4644	4320	4595	5655	5350	5447	4990	8137	5256
Echanges intra-UE27												
Exportations	25935	25676	26727	27630	27951	27867	29478	32221	34109	30200	31839	29058
Importations	19052	19338	19635	20453	21365	21897	23342	25469	27858	27162	30290	23260
Solde	6883	6338	7092	7177	6586	5970	6136	6752	6251	3038	1549	5798
Dont poissons	-1038	-1181	-1164	-1120	-1129	-1248	-1328	-1205	-1350	-1569	-1887	-1293
Hors poissons	7921	7519	8256	8297	7715	7218	7464	7957	7601	4607	3436	7090
Echanges totaux intra + extra UE27												
Exportations	35976	35217	36696	37398	37236	37638	40273	43585	46967	41658	46307	39905
Importations	24742	25432	25881	26633	27346	28218	29856	32788	36513	34902	38432	30068
Solde	11234	9785	10815	10765	9890	9420	10417	10797	10454	6756	7875	9837
Dont poissons	-2044	-2266	-2230	-2176	-2145	-2393	-2702	-2510	-2594	-2841	-3698	-2509
Hors poissons	13278	12051	13045	12941	12035	11813	13119	13307	13048	9597	11573	12346

Source : Eurostat, nomenclature CTCI Rev.3, codes 0, 11, 22, 4; * données extrapolées des 11 premiers mois

Cet excédent alimentaire de la France n'empêche donc pas un déficit considérable de l'UE-27, si bien que, avant de prétendre nourrir le reste du monde, la France a énormément à faire pour limiter le déficit alimentaire de l'UE-27 où elle écoule près des ¾ de ses produits. Surtout, si l'on compare le solde des échanges alimentaires de la France hors UE-27 – car ses exportations dans l'UE-27 sont protégées de la concurrence extérieure par le niveau élevé de ses droits de douane hors accords préférentiels –, elle a été largement devancée de 2006 à 2009 par, dans l'ordre, le Brésil, l'Argentine, la Thaïlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Indonésie, le Canada, la Malaisie et le Chili, et sans doute encore par quelques autres pays (tableau 5). Bizarrement les USA font encore moins bien pour le solde alimentaire – en dépit de leurs énormes exportations – du fait de leur déficit élevé en 2006, mais leur fort excédent de 2010 changerait ce classement.

Tableau 5 – La France est très mal placée pour son solde alimentaire hors UE-27 : 2006-09

Millions de dollars	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Brésil					
Exportations	32589	39863	51551	48805	43202
Importations	4065	5512	7508	6641	5932
Solde	28524	34351	44043	42164	37270
Argentine					
Exportations	20505	27840	36465	27205	28004
Importations	852	1622	2564	1453	1623
Solde	19653	26218	33901	25752	26381
Thaïlande					
Exportations	14603	17611	23185	22136	19384
Importations	4851	5831	8357	6992	6508
Solde	9752	11780	14828	15144	12876
Australie					
Exportations	17848	17497	21466	19880	19173
Importations	6021	7471	8839	8497	7707
Solde	11827	10026	12627	11383	11466
Nouvelle-Zélande					
Exportations	10915	13429	15273	13043	13165
Importations	2083	2568	3119	2675	2611
Solde	8832	10861	12154	10368	10554
Indonésie					
Exportations	11375	16256	23581	19402	17654
Importations	5201	7590	8982	8273	7512
Solde	6174	8666	14599	11129	10142
Canada					
Exportations	26895	31641	39203	33154	32723
Importations	19808	22935	26035	21606	22596
Solde	7087	8706	13168	11548	10127
Malaisie					
Exportations	10935	15940	22804	17329	16752
Importations	6601	8289	10624	9608	8781
Solde	4334	7651	12180	7721	7971
Chili					
Exportations	9076	10289	11987	10968	10580
Importations	2340	3070	4144	3045	3150
Solde	6736	7219	7843	7923	7430
France (échanges extra UE-27 seulement)					
Exportations	13554	15574	18912	15982	16006
Importations	8180	10031	12730	10796	10434
Solde	5374	5543	6182	5186	5572
Etats-Unis					
Exportations	66699	85341	110672	95847	89640
Importations	78915	86186	93676	85407	86046
Solde	-12216	-845	16996	10440	3594

Source : UN Comtrade, nomenclature CTCI Rev. 3, codes 0, 11, 22, 4

On a beaucoup glosé récemment sur le fait que l'Allemagne aurait beaucoup amélioré sa compétitivité agricole, notamment relativement à la France et Jean-Marie Colombani souligne qu'elle est devenue une grande puissance agroalimentaire, ce que confirme Xavier Beulin. Le tableau 5 sur ses échanges alimentaires ne confirme pas cette assertion. Certes les exportations alimentaires allemandes totales ont dépassé celles de la France en 2009 et 2010 et celles sur le marché intérieur de l'UE-27 les ont même dépassées depuis 2005 mais, comme ses importations alimentaires sont restées très élevées, son déficit alimentaire n'a baissé que de 15,5% de 2006 à 2009, avant de remonter de 13,3% en 2010. Le déficit alimentaire

allemand a dépassé de 17,2% l'excédent alimentaire français en moyenne de 2000 à 2010 et de 23% de 2005 à 2010. Il est vrai que l'excédent alimentaire français moyen de 2009 et 2010 a aussi baissé de 29% par rapport à la moyenne des années 2005 à 2008.

Tableau 5 – Echanges alimentaires de l'Allemagne de 2000 à 2010

Millions d'€	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	Moyenne
Echanges extra-UE27												
Exportations	5012	5061	5008	4747	4669	5044	6070	6524	7966	7759	9131	6090
Importations	8949	8852	8471	8328	8507	9436	10692	11884	13272	12164	13419	10361
Solde	-3937	-3791	-3463	-3581	-3838	-4392	-4622	-5360	-5306	-4405	-4288	-4271
" poisson	-724	-767	-796	-794	-759	-892	-992	-1107	-1173	-1146	-1560	-974
" hors "	-3213	-3024	-2667	-2787	-3079	-3500	-3630	-4253	-4133	-3259	-2728	-3297
Echanges intra-UE27												
Exportations	19895	21781	22596	23984	25670	28299	30723	35306	38331	36533	38547	29242
Importations	28267	30102	30944	31952	32328	34617	38216	41963	44880	42367	45855	36499
Solde	-8372	-8321	-8348	-7968	-6658	-6318	-7493	-6657	-6549	-5834	-7308	-7257
" poisson	-374	-540	-466	-420	-385	-355	-310	-274	-143	-171	-219	-332
" hors "	-7998	-7781	-7882	-7548	-6273	-5963	-7183	-6383	-6406	-5663	-7089	-6924
Echanges totaux intra + extra UE27												
Exportations	24907	26842	27604	28731	30339	33343	36793	41830	46297	44292	47678	35332
Importations	37216	38954	39415	40280	40835	44053	48908	53847	58152	54531	59274	46860
Solde	-12309	-12112	-11811	-11549	-10496	-10710	-12115	-12017	-11855	-10239	-11596	-11528
" poisson	-1098	-1307	-1262	-1214	-1144	-1247	-1302	-1381	-1316	-1317	-1779	-1306
" hors "	-11211	-10805	-10549	-10335	-9352	-9463	-10813	-10636	-10539	-9012	-9817	-10222

Source : Eurostat, nomenclature CTCI Rev.3, codes 0, 11, 22, 4; * données extrapolées des 11 premiers mois

On voit que 82,8% des exportations alimentaires allemandes, 77,9% de ses importations et 63% de son déficit ont été réalisés avec ses partenaires de l'UE-27 en moyenne de 2000 à 2010, donc son intégration communautaire est plus forte que celle de la France.

Par contre le tableau 6 montre que les Pays-Bas ont un excédent alimentaire (en dollars) nettement supérieur à celui de la France, du moins pour les années 2006 à 2008.

Tableau 6 – Les Pays-Bas ont un excédent alimentaire supérieur à celui de la France : 2006 à 2008

Millions de dollars	2006	2007	2008	Moyenne
France				
Exportations	49414	58238	67899	58517
Importations	37095	44598	53228	44974
Solde	12319	13640	14671	13543
Pays-Bas				
Exportations	44811	55418	66485	55571
Importations	29186	37471	47602	38086
Solde	15625	17947	18883	17485

Source : UN Comtrade, nomenclature CTCI Rev.3, codes 0, 11, 22, 4

3) Le soutien des revenus agricoles de l'UE-27

Pour Dacian Ciolos, "On ne peut plus revenir à des mécanismes (de soutien des revenus) que l'on avait dans le passé – soutiens par les prix et gestion quantitative de la production – parce que l'UE est un des joueurs sur le marché international".

Il propose donc de combiner les aides directes, mais mieux réparties notamment sur une base identique par ha, avec des hausses de productivité. Il estime que la France est restée en retard relativement aux USA pour les technologies agricoles nouvelles, précisant qu'il ne pense pas spécialement aux OGM. Mais ces hausses de productivité agricole doivent être durables pour l'environnement – sol, eau, biodiversité, autres ressources naturelles –, l'aménagement équilibré des territoires ruraux et la qualité des produits. Et c'est parce que l'UE s'est dotée de normes contraignantes en ces domaines qu'elle doit maintenir un minimum de protection vis-

à-vis des pays qui ne les ont pas. Car, à défaut de cette protection minimale, la compétitivité exercée sur les exploitations européennes ne leur permettra plus de respecter ces normes.

Le débat a aussi porté sur le découplage des aides directes, leur déconnexion du niveau des prix, où le maintien d'aides élevées aux céréales est contesté lorsque leurs prix sont très élevés comme actuellement, alors que les aides aux éleveurs, qui subissent une forte hausse du prix des aliments du bétail, ne bougent pas. Mais ni Dacian Ciolos ni Xavier Beulin n'ont remis en cause le découplage et le niveau des aides directes. Tout au plus le premier a-t-il déclaré qu'elles ne sont pas inéquitables en soi, mais que c'est leur répartition entre filières qui l'est, proposant de les répartir de façon égale par hectare (comme l'ont fait certains Etats membres de l'UE-15, notamment l'Allemagne et le Royaume-Uni et comme cela est fait aussi dans les nouveaux Etats membres de l'UE-12 pour "les droits au paiement unique à la surface"). Quant à Xavier Beulin, il propose que la future PAC puisse adopter des budgets agricoles flexibles d'une année sur l'autre pour tenir compte de la volatilité des prix agricoles. Ce à quoi Dacian Ciolos répond que la fluctuation du budget de l'UE n'est pas liée à la PAC mais aux décisions du Conseil et du Parlement européen. Il souligne le risque de voir s'accroître les aides d'Etat en période de forte volatilité des prix agricoles (à la baisse) alors que la complexité des contextes nationaux de l'agriculture dans l'UE-27 appelle à maintenir des règles communautaires, sinon le marché commun agricole disparaîtra. Il estime que le second pilier de la PAC offre certaines marges de flexibilité inter annuelle puisque ce budget, dit de développement rural, est pluriannuel et contient notamment des dispositifs pour les aides aux assurances agricoles.

Xavier Beulin souligne que le Farm Bill des USA est beaucoup mieux adapté à un contexte de forte fluctuation des prix du fait de ses outils contra-cycliques : aide alimentaire intérieure élevée, marketing loans, aides aux assurances, et il aurait pu ajouter les paiements contra-cycliques et le fait que les aides directes fixes découplées risquent d'être fortement réduites dans le prochain Farm Bill. Xavier Beulin ajoute que, à défaut de flexibilité possible du budget de la PAC en fonction du niveau des prix, la FNSEA réfléchit à des mécanismes de compensation entre filières de grandes cultures et animales pour atténuer l'effet de la hausse des prix des céréales et oléagineux sur les aliments du bétail, donc sur le revenu des éleveurs. Reste à savoir si une telle compensation entre filières sera significative et politiquement acceptée par les céréaliers, dont on se souvient qu'ils avaient très mal pris le transfert décidé par le "bilan de santé" de fin 2008 au profit des productions animales extensives. Il est clair que cette solidarité inter-filières sera fragile, d'autant que les prix des céréales pourraient à nouveau se retourner comme cela est arrivé en 2009 et au premier semestre 2010, même si la folie de l'éthanol de maïs des USA risque bien plus de maintenir durablement des prix élevés des céréales, dans un contexte de hausse durable des prix du pétrole.

Xavier Beulin a souligné la nécessité de maintenir aussi une protection suffisante du marché intérieur, sinon l'agriculture européenne pourrait disparaître. Il a pris l'exemple de la viande bovine, disant que, sur les 3 € au kg payés à l'éleveur, près de 2 € sont dus aux droits de douane et leur disparition permettrait à la viande argentine de se vendre entre 1 € et 1,3 € du kg, ce qui éliminerait l'élevage bovin en Europe, avec toutes les conséquences sur l'emploi et le développement de territoires comme le Massif central. Or l'on ne peut plus compter sur une hausse des aides directes de l'UE pour compenser ces pertes de compétitivité.

Xavier Beulin a aussi plaidé pour le changement des règles de l'OMC allant dans le sens d'une protection agricole minimale pour un co-développement par grandes régions du monde. Il a plaidé pour une grande région UE-Méditerranée regroupant environ 1 milliard d'habitants, ce

qui impliquerait d'y inclure tous les pays du Moyen-Orient, y compris la Turquie et l'Irak et la péninsule arabique et encore on n'arriverait qu'à moins de 950 millions. Mais cette perspective n'est pas crédible politiquement – notamment si on voulait les intégrer dans l'UE et notamment la PAC, compte tenu des implications budgétaires – ni économiquement si cela signifiait une zone de libre-échange qui impliquerait une élimination des agriculteurs extérieurs à l'UE pour les produits alimentaires de base (dont céréales, oléagineux, viandes et produits laitiers) comme des producteurs de produits méditerranéens de l'UE. D'autant que l'UE a déjà un très fort excédent alimentaire avec ces pays et que, dans les accords de libre-échange déjà passés avec des PED, notamment dans les APE partiels passés avec les pays ACP, l'UE a toujours refusé de traiter de la question des subventions agricoles, et donc de l'effet de dumping de ses exportations, arguant que cette question relève exclusivement des règles de l'OMC.

Autrement dit Dacian Ciolos et Xavier Beulin veulent conquérir les marchés du reste du monde sans tenir compte du fort dumping des exportations de l'UE – lié bien plus à l'importance des aides internes bénéficiant aussi aux produits exportés qu'aux restitutions formelles à l'exportation qui ont beaucoup baissé – tout en plaidant pour maintenir un minimum de protection du marché intérieur de l'UE qui serait lié aux normes, notamment environnementales, plus contraignantes pour les agriculteurs de l'UE que dans le reste du monde. Mais Solidarité a montré qu'une telle protection est politiquement et techniquement impossible à mettre en œuvre².

Pour conclure, ce débat a montré le cul-de-sac dans lequel se sont laissés emprisonner la Commission européenne et la FNSEA – et au-delà le COPA-COGECA au niveau communautaire – en partant du principe idéologique qu'il est désormais impossible de revenir sur les mécanismes de régulation des prix agricoles qui avaient pourtant fait la preuve de leur efficacité pour maintenir les revenus agricoles jusqu'en 1995. Même si ces mécanismes avaient été très mal utilisés, en autorisant un dumping illimité et en l'absence de régulation de l'offre limitant les droits à produire au niveau de l'UE, des Etats membres et par exploitation. Car la protection très efficace à l'importation qu'avaient assurée les prélèvements variables garantissant des prix agricoles stables en euros s'impose encore plus de nos jours où la volatilité des prix mondiaux en dollars accompagnée de celle du taux de change euro-dollar n'a jamais été aussi forte.

Puisque Dacian Ciolos a confié qu'il revenait de Washington où il a rencontré des élus du Congrès et des responsables de l'USDA, et qu'il en avait acquis la conviction que les USA n'étaient pas prêts à sacrifier leur politique agricole, il est urgent que les responsables politiques et syndicaux de l'UE en fassent autant. Encore faut-il qu'ils abandonnent la priorité donnée aux objectifs de conquête des marchés extérieurs des firmes agroalimentaires, qui ont été à l'origine de la baisse progressive des prix agricoles depuis la réforme de la PAC de 1992 afin d'accroître leur compétitivité interne et externe. Xavier Beulin serait-il tenté de subordonner sa casquette de président des filières oléo-protéagineuses à celle de président de tous les agriculteurs français? On aimerait y croire quand il a proposé de faire fluctuer, à la hausse comme à la baisse, les prix alimentaires payés par les ménages en fonction de la fluctuation des prix agricoles à la production. En soulignant à juste titre que la part du prix agricole dans le prix alimentaire ne représentait en moyenne que de l'ordre de 3% du budget des ménages.

² J. Berthelot, *L'impasse des solutions proposées pour la PAC post 2013 et la nécessité de la refonder sur la souveraineté alimentaire*, Solidarité, 24 mars 2010, http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2010.html?debut_documents_joints=20#pagination_documents_joints